# Adoption des normes comptables internationales dans le secteur public algérien : Une analyse théorique de leur impact sur les organisations publiques

# Adoption of international accounting standards in the Algerian public sector: A theoretical analysis of their impact on public organizations

**BOUACHERIA SAID[1], FELA AYACHI [2]**
[1]Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, Algérie, bouacheria.said@univ-oran2.dz,
[2] Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, Algérie, fela.ayachi@univ-oran2.dz,

*Reçu le :* 30-10-2025 *Accepté le :* 27-02-2026

## *Résumé :*

*Cet article étudie les effets de la mise en œuvre des IPSAS dans le secteur gouvernemental algérien, il montre qu'ils ont l'avantage d'améliorer la transparence et la responsabilité financière.*
*Les normes IPSAS peuvent contribuer à améliorer la qualité et la comparabilité des états financiers des administrations publiques, elles peuvent contribuer à une utilisation plus efficace des ressources et à l'amélioration du fonctionnement de l'administration publique, leur utilisation peut aider à ouvrir davantage aux nouvelles sources de fonds financiers, ils aident à prendre des décisions en s'appuyant sur des données crédibles et à jour, la mise en œuvre des IPSAS peut aider à mieux planifier le budget et améliorer les performances du gouvernement, il est destiné à rendre le gouvernement plus ouvert aux investisseurs et à renforcer la crédibilité du gouvernement, l'adoption de telles normes peut ouvrir de nouvelles opportunités pour attirer d'autres sources de fonds.*
*Par conséquent, les IPSAS sont une stratégie de modernisation et d'intégration financière pour l'Algérie.*
***Mots Clés : IPSAS, normes comptables internationales, secteur public algérien, transparence financière, comptabilité d'exercice.***
***Jel Classification Codes : H83, H61, H82.***

## *Abstract:*

*This article investigates the effects of the implementation of IPSAS in the Algerian government sector; it shows that they have the benefit of enhancing transparency and financial responsibility.*
*IPSAS can help to enhance the quality and comparability of government financial statements, it can help to make more effective use of resources and improve the functioning of the government, their use can help to be more open to the new sources of financial funds, they help to make decisions relying on credible and up-to-date data, the*

[1] **Auteur Correspondant :** BOUACHERIA SAID, e-mail: bouacheria.said@univ-oran2.dz,

*implementation of IPSAS can help to better plan the budget and improve the performance of the government, it is intended to make the government more open to investors and to enhance the credibility of the government, the adoption of such standards can open new opportunities to attract other sources of funds.*
*Therefore, IPSAS are a modernizing and financial integration strategy to Algeria.*

***Keywords: IPSAS, international accounting standards, Algerian public sector, financial transparency, accrual accounting.***
***Jel Classification Codes : H83, H61, H82***

## Introduction :

La comptabilité publique connaîtra une croissance remarquable au cours des prochaines décennies, grâce aux efforts des pays qui feront de leur mieux pour adopter les normes comptables internationales. L'objectif de ces normes sera de renforcer le contrôle et la responsabilité dans la gestion des fonds publics.

Les normes IPSAS (International Public Sector Accounting Standards) seront essentielles pour les organisations gouvernementales, car elles permettront de fournir des données financières précises et transparentes. Étant donné que le secteur public sera considéré comme l'épine dorsale de l'économie nationale en Algérie, la zone étudiée fera face à un certain nombre de contraintes en matière de gestion des ressources financières.

Pour améliorer l'efficacité des institutions et accroître la responsabilité, il sera important d'adopter les normes comptables internationales. De cette manière, le processus budgétaire devrait améliorer les estimations budgétaires, être plus précis et permettre ainsi une prise de décision éclairée fondée sur les données financières.

Cette recherche cherchera à établir l'impact futur des normes comptables internationales sur la responsabilité financière des institutions publiques en Algérie. En outre, elle expliquera les nombreux avantages que l'Algérie pourrait tirer de cette démarche, ainsi que les divers obstacles que le pays pourrait rencontrer au cours du processus de mise en œuvre.

## I. Vue d'ensemble des IPSAS

### 1. Définition

Les normes IPSAS sont les normes comptables internationales du secteur public qui aident les organisations du secteur public à communiquer des informations financières et favorisent ainsi la responsabilité et la transparence de la gouvernance. Ces normes comprennent la présentation des états financiers, des tableaux et des politiques de trésorerie, ainsi que la divulgation des informations financières, ce qui améliore la qualité et la comparabilité des rapports financiers dans les pratiques gouvernementales (IFAC, 2023).
Si les raisons susmentionnées mettent en évidence certains des avantages liés à l'adoption des normes IPSAS, on peut alors avancer les arguments suivants : En adoptant les normes IPSAS, les organismes publics améliorent la fiabilité de leurs chiffres, ce qui permet de rendre des

comptes et de prendre des décisions en temps voulu (Ben Slama & Jandoubi, 2024). Le respect du cadre normalisé de présentation des rapports améliore également la qualité générale de la présentation des états financiers dans le secteur public (Calmel, 2013).

Tableau 01 : Les normes comptables international du secteur public (IPSAS)

| Normes | Désignations |
|---|---|
| **IPSAS 1** | Présentation des états financiers |
| **IPSAS 2** | Tableaux des flux de trésorerie |
| **IPSAS 3** | Politiques comptables, changements d'estimations comptables et erreurs |
| **IPSAS 4** | Effets des variations des cours des monnaies étrangères |
| **IPSAS 5** | Coûts d'emprunt |
| **IPSAS 6** | États financiers consolidés et individuels |
| **IPSAS 7** | Participations dans des entreprise associées |
| **IPSAS 8** | Participations dans des coentreprises |
| **IPSAS 9** | Produits des opérations avec contrepartie directe |
| **IPSAS 10** | Information financière dans les économies hyperinflationnistes |
| **IPSAS 11** | Contrats de construction |
| **IPSAS 12** | Stocks |
| **IPSAS 13** | Contrats de location |
| **IPSAS 14** | Événements postérieurs à la date de clôture |
| **IPSAS 15** | Instruments financiers : Informations à fournir et présentation |
| **IPSAS 16** | Immeubles de placement |
| **IPSAS 17** | Immobilisations corporelles |
| **IPSAS 18** | Informations sectorielles |
| **IPSAS 19** | Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels |
| **IPSAS 20** | Information relative aux les parties liées |
| **IPSAS 21** | Dépréciation d'actifs non générateurs de trésorerie |
| **IPSAS 22** | Présentation d'informations financières sur le secteur des administrations publiques |
| **IPSAS 23** | Produits des opérations sans contrepartie directe (impôts et transferts) |
| **IPSAS 24** | Présentation des informations budgétaires dans les états financiers |
| **IPSAS 25** | Avantages du personnel |
| **IPSAS 26** | Dépréciation d'actifs générateurs de trésorerie |
| **IPSAS 27** | Agriculture |
| **IPSAS 28** | Instruments financiers : Présentation |
| **IPSAS 29** | Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation |
| **IPSAS 30** | Instruments financiers : Informations à fournir |
| **IPSAS 31** | Immobilisation incorporels |
| **IPSAS 32** | Contrats concourant à la réalisation d'un service public : entité publique |
| **IPSAS 33** | Premières adoptions des normes IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice |
| **IPSAS 34** | Etats financiers individuels |
| **IPSAS 35** | Etats financiers consolidés |
| **IPSAS 36** | Participations dans des entreprises associées des coentreprises |

| | |
|---|---|
| **IPSAS 37** | Partenariats |
| **IPSAS 38** | Informations à fournir sur les intérêts détenus d'autres entités |
| **IPSAS 39** | Avantages du personnel |
| **IPSAS 40** | Regroupements d'entités du secteur public |

(IPSASB, Mar 5, 2024)

En Algérie, la mise en œuvre des normes IPSAS implique une série de changements positifs dans les entreprises publiques. L'adoption de ces normes contribuera à la simplification des processus financiers, augmentera la précision de la budgétisation et améliorera les décisions prises sur la base d'une meilleure qualité de l'information financière. En outre, ce changement est susceptible d'améliorer la visibilité de l'information financière responsable et donc de donner aux investisseurs une plus grande confiance dans le secteur public algérien (Christiaens et al., 2015).

L'adoption des normes IPSAS dans la gestion des systèmes financiers en Algérie est cruciale pour améliorer la gestion des finances publiques et attirer les investisseurs internationaux. L'application des normes IPSAS aide l'Algérie à attirer des financements de sources internationales, à coopérer avec les organisations internationales et à renforcer son rôle sur la scène financière internationale. En général, il a également été constaté que l'adoption des normes IPSAS est essentielle pour améliorer l'efficacité et la fiabilité des pratiques de gestion financière du secteur public en Algérie (Belacel, 2018).

Tableau 02 : Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) adoptées par l'Algérie

| Normes | Désignations |
|---|---|
| **Norme IPSAS n° 01** | Présentation des états financiers. |
| **Norme IPSAS n° 02** | Tableau des flux de trésorerie. |
| **Norme IPSAS n° 03** | Politiques comptables, changements d'estimations comptables et erreurs |
| **Norme IPSAS n° 07** | Participations dans des entreprise associées |
| **Norme IPSAS n° 09** | Produits des opérations avec contrepartie directe |
| **Norme IPSAS n° 12** | Stocks. |
| **Norme IPSAS n° 13** | Contrats de location |
| **Norme IPSAS n° 19** | Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels |
| **Norme IPSAS n° 21** | Dépréciation d'actifs non générateurs de trésorerie |
| **Norme IPSAS n° 23** | Produits des opérations sans contrepartie directe (impôts et transferts) |
| **Norme IPSAS n° 24** | Présentation des informations budgétaires dans les états financiers |
| **Norme IPSAS n° 31** | Immobilisations incorporelles. |
| **Norme française n° 09** | Droits sur les actifs circulants. |
| **Norme française n° 02** | Charges. |
| **Norme française n° 06** | Immobilisations corporelles. |
| **Norme française n° 10** | Les composantes du Trésor public. |
| **Norme française n° 11** | Dette et instruments financiers à terme. |

(ملياني، كاملي، & مرحوم، أكتوبر 2022)

## 2. Importance de l'adoption des IPSAS pour la comptabilité publique

Il sera donc important de mettre en œuvre les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) afin de renforcer la responsabilité financière du secteur public. Le FMI ajoutera que l'adoption des normes IPSAS permettra d'évaluer efficacement la situation financière, de contrôler les actifs et les passifs, et, par conséquent, de prendre des décisions appropriées sur l'utilisation des ressources disponibles (Christiaens et al., 2015). Cette adoption visera également à attirer les investissements étrangers, car la mise en œuvre des normes IPSAS pourrait améliorer la confiance des investisseurs et faciliter le processus d'attraction des capitaux étrangers.

En outre, l'adhésion aux normes comptables internationales et le fait que les IPSAS seront acceptées comme normes internationales pour le secteur public par l'IFAC contribueront à favoriser la comparabilité des états financiers (Lacroix, 2000). Enfin, les enjeux de la mise en œuvre des IPSAS pourront être résumés comme suit : renforcer la transparence et la responsabilité, fournir des informations utiles aux utilisateurs externes, présenter des informations utiles à la direction, accroître la comparabilité des pratiques en matière d'information, présenter différentes vues de l'information financière, faciliter les plans stratégiques à long terme, et s'adapter aux tendances mondiales vers un système intégré d'information financière (Ponds et al., 2012) (Mustafa, 2018).

## 3. Comparaison entre les normes IPSAS et la IFRS

Il sera jugé pertinent d'élaborer et de mettre en œuvre les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) afin d'améliorer la transparence et la responsabilité au sein de la sphère publique. Alors que les IFRS seront axées sur les entreprises à but lucratif, les IPSAS seront définies pour répondre aux besoins spécifiques des organismes publics (Brusca & Martínez, 2016).

Les normes IPSAS souligneront la nécessité de fournir des informations spécifiques sur les questions liées au fonctionnement des institutions gouvernementales et à la responsabilité des résultats obtenus. Cela englobera la divulgation des recettes pour les transactions sans échange et les détails du budget qui pourront être omis dans les états financiers de l'entreprise préparés à partir des IFRS. En outre, les normes IPSAS permettront de préparer des rapports plus larges sur l'ensemble du secteur public, ce qui donnera une meilleure image de l'État (Khouatra, 2014).

L'adoption des normes IPSAS en Algérie pourrait grandement contribuer à améliorer la qualité de la transparence financière, de la responsabilité et de la gouvernance. En adhérant aux lignes directrices susmentionnées, les autorités algériennes amélioreront la fiabilité de l'information financière et élimineront les obstacles à la prise de décision, ce qui non seulement renforcera la confiance des investisseurs, mais conduira également à la disponibilité de nouvelles sources de financement pour le développement durable (Fatima & Larbi, 2020).

## II. Effets sur l'amélioration de la transparence financière dans les organismes publics

### 1. Amélioration de la qualité comptable et de la diffusion de l'information

L'adaptation des normes IPSAS au contexte algérien contribuera à l'amélioration de l'information financière et de la divulgation dans le secteur public du pays. Les normes IPSAS accroîtront la transparence en encourageant la présentation systématique des opérations du gouvernement concernant les recettes, les dépenses, les finances, les passifs, les actifs, ainsi que les participations. À cet égard, l'Algérie rendra ses rapports fiscaux plus clairs, fiables, limités dans le temps et pertinents en adoptant les normes IPSAS (Ponds et al., 2012).

L'adoption de la comptabilité d'exercice permettra d'améliorer la qualité des rapports des ministères en les rendant plus compréhensibles grâce à une comparabilité et une pertinence accrue, conformément aux normes IPSAS. L'adoption de formats et de politiques standard pour les états financiers présentera un autre avantage : elle améliorera la capacité à comprendre les états et à comparer les résultats de différentes entités, ce qui renforcera l'utilité de l'information financière (Benito et al., 2007).

Des mesures de la fiabilité des transactions individuelles seront nécessaires pour améliorer la qualité de l'information financière du gouvernement et pour faire progresser la transparence fiscale. La mise en œuvre des normes IPSAS sera considérée comme une pratique internationale visant à améliorer la gestion financière des administrations publiques et à renforcer l'ouverture des finances publiques. Cette démarche s'alignera sur les meilleures pratiques en vigueur dans le monde et sur les objectifs institutionnels visant à améliorer la comparabilité internationale des états financiers.

L'adoption des pratiques IPSAS, basées sur la comptabilité d'exercice, créera la confiance interne du public algérien, en plus de renforcer la confiance internationale. En conclusion, la mise en œuvre des normes IPSAS sera considérée comme un effort positif pour améliorer les normes de responsabilité financière dans le secteur public algérien (Caba Pérez & López Hernández, 2009).

### 2. Disponibilité de l'information financière pour les parties prenantes :

L'adoption des normes IPSAS dans le secteur public algérien apportera un changement positif dans le domaine de l'information financière. La disponibilité des informations financières pour les utilisateurs sera améliorée. La mise en œuvre des IPSAS améliorera la qualité des rapports financiers et renforcera la transparence des pratiques financières du gouvernement. On peut s'attendre à ce que la responsabilité soit renforcée, les pratiques de gouvernance soient améliorées et que des informations soient fournies en temps utile pour la prise de décision. Ainsi, toutes les entités publiques en Algérie amélioreront la précision et l'exhaustivité de l'information financière, ce qui aidera les parties prenantes à prendre des décisions éclairées. La

responsabilité des organisations gouvernementales sera également renforcée.(Christiaens et al., 2015).

### 3. Amélioration de la responsabilité et de la gouvernance :

Dans la mesure où les normes IPSAS seront mises en œuvre dans le secteur public algérien, il est prévu qu'elles apporteront une efficacité en matière de responsabilité et de gouvernance. Ainsi, grâce à l'harmonisation des normes comptables avec les normes internationales, les entités publiques algériennes amélioreront l'obligation de rendre compte des états financiers. Les normes IPSAS insisteront sur la fourniture d'informations pertinentes dans les états financiers qu'elles prescriront, telles que les actifs, les passifs, les recettes et les dépenses. Cela renforcera la responsabilité sur les activités financières ainsi que sur les résultats financiers des organisations du secteur public. En outre, l'adhésion aux normes IPSAS et leur adoption faciliteront l'amélioration des pratiques de gouvernance d'entreprise au sein des organismes publics dans le contexte algérien et en conformité avec les normes internationales de gestion financière (Batonon, 2016).

## III. L'adoption d'IPSAS comme outil d'optimisation des finances publiques

### 1. Redéfinir certains processus et procédures dans le domaine des finances :

À cet effet, la mise en œuvre des normes IPSAS dans le secteur public algérien signifiera l'intention de changer la nature des activités financières et d'améliorer les aspects de la qualité et de la divulgation. La comptabilité d'exercice impliquera un changement des méthodes comptables par les organisations dans le but d'améliorer leur source d'information financière. Il sera également important de noter que le passage de la méthode traditionnelle d'exécution du budget à la comptabilité d'exercice, plus complexe, nécessitera probablement des révisions majeures de l'infrastructure utilisée pour saisir et traiter des informations plus détaillées (Brusca & Martínez, 2016).

L'une des activités essentielles consistera à établir des liens avec les systèmes financiers de l'État, ce qui impliquera non seulement de mettre à jour les normes comptables, mais aussi de rassembler des informations provenant d'autres départements, tels que la gestion de la dette et les ressources humaines. L'adhésion aux principes des normes IPSAS dans la détermination des pratiques financières augmentera l'efficacité de l'information financière, l'activité de prise de décision deviendra plus fiable et le niveau de responsabilité sera accru (Batonon, 2016).

Le passage aux normes IPSAS sera considéré comme un processus stratégique visant à améliorer et à renforcer la gestion des finances publiques en Algérie. Lorsque les organisations amélioreront leurs flux financiers, elles pourront améliorer la qualité des budgets, des modules de prévision et de la prise de décision au jour le jour sur la base de chiffres exacts. Cela améliorera probablement l'efficacité des opérations des organisations et renforcera la confiance des investisseurs grâce à des normes de reporting appropriées (Emmanuel, 2021).

En conclusion, on pourra affirmer que la mise en œuvre des normes IPSAS dans le secteur public algérien permettra d'améliorer la transparence financière et la gouvernance et renforcera la crédibilité de la communauté financière internationale (Emmanuel, 2021).

## 2. Améliorer l'efficacité des processus qui contribuent à l'élaboration des budgets et des prévisions.

Les éléments essentiels pour l'application des normes IPSAS dans le secteur public algérien comprendront : l'amélioration de la précision de la budgétisation et des prévisions actuelles. L'application des normes IPSAS contribuera à la simplification des processus d'information financière et permettra ainsi d'offrir des estimations budgétaires plus précises et de garantir une comptabilité cohérente qui augmentera le niveau de confiance dans les chiffres financiers à cette fin (Brusca & Martínez, 2016)

L'idéal pour les entités du secteur public en Algérie sera de prendre des décisions plus judicieuses concernant l'utilisation des ressources et des fonds, d'améliorer le PFMA et d'assurer le bon décaissement des fonds pour répondre aux besoins de la population. Par conséquent, ces cas de conformité, qui conduiront à une plus grande reconnaissance internationale par le biais des normes IPSAS, rendraient les affaires et les investissements plus transparents et donc plus uniformes. Ils serviront à accroître la confiance des investisseurs et les notations de crédit, faisant ainsi de l'Algérie un marché plus attrayant pour toute contrepartie internationale et les financiers (Mezhouda et al., 2023)

Dans ces conditions, l'application des normes IPSAS donnera de nouvelles impulsions à la participation du pays au marché financier mondial et contribuera à l'établissement de ses relations avec les partenaires. Au total, l'amélioration de la précision de la budgétisation et de la prévision liée à l'adoption des normes IPSAS offrira des avantages tout à fait tangibles au secteur public algérien, selon les affirmations des responsables.

Ainsi, grâce à la popularité des normes IPSAS, on pourra espérer que la propagande en faveur d'une large divulgation des rapports financiers réconciliera la comptabilité chaotique et que la manière dont elle contribuera à l'obtention de fonds internationaux constituera une aide. Non seulement ces améliorations augmenteront l'efficacité de la gestion des finances publiques, mais elles renforceront également la confiance des investisseurs, mettant ainsi l'Algérie en meilleure position pour rivaliser avec d'autres nouvelles sources de financement international (Lin & Lee, 2017)

## 3. Améliorer la prise de décision en augmentant la valeur de l'information financière

Il sera très important de noter que la mise en œuvre des normes IPSAS dans le secteur public algérien contribuera à améliorer la qualité des données financières, facilitant ainsi une meilleure prise de décision. Lorsque les normes IPSAS seront mises en œuvre, elles signifieront que les entités publiques seront susceptibles de mieux respecter les pratiques normalisées, ce qui conduira à des processus de décaissement efficaces. Les décisions prises

par les organisations en matière de gestion financière s'en trouveront améliorées grâce à l'utilisation d'informations fiables et transparentes (*Rapport financier du Directeur et rapport du Commissaire aux comptes. 1er janvier 2020-31 décembre 2020*, 2021)
L'un des principaux avantages de la mise en œuvre des normes IPSAS sera qu'elle apportera un niveau supplémentaire de transparence et de présidence dans la gouvernance des organisations publiques. L'amélioration de la qualité de l'information financière et de la divulgation rendra l'information financière plus accessible aux parties intéressées, ce qui renforcera la confiance des investisseurs étrangers grâce à l'accréditation (Abdelhakim, 2018)

En outre, la mise en œuvre des normes IPSAS signifiera la disponibilité de nouvelles sources de financement international pour l'Algérie. Elle offrira la possibilité de s'adresser aux marchés financiers internationaux et de coopérer avec les organisations internationales. À son tour, le pays bénéficiaire de ces crédits pourra renforcer sa place sur le marché financier mondial ainsi que son potentiel de croissance économique grâce à l'utilisation intégrée des normes IPSAS (Aiboud, 2024).

Par conséquent, l'utilisation des normes IPSAS dans le secteur public algérien améliorera grandement la prise de décision grâce à la qualité de l'information financière. Ainsi, il sera possible d'affirmer qu'avec l'aide de l'amélioration de la gestion des finances publiques, le renforcement de la confiance des investisseurs, ainsi que la recherche de nouveaux moyens de financement au niveau international, l'Algérie sera capable d'atteindre un développement économique durable et significatif (Bezes et al., 2013).

## IV. Renforcer la confiance des investisseurs dans le secteur public algérien

### 1. L'utilisation des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) dans le secteur public au niveau international vise à améliorer la gestion et la présentation des états financiers.

Le présent document établira donc qu'en appliquant les IPSAS, les entités publiques amélioreront le niveau de transparence et de responsabilité, renforçant ainsi la confiance des parties prenantes. Selon l'IPSASB, les normes IPSAS viseront à présenter un format normalisé de comptabilité du secteur public et donc à améliorer la qualité et la pertinence des informations présentées (Kalokola, 2018)

En outre, l'adoption des normes IPSAS pourra faciliter les flux d'investissements étrangers en renforçant les facteurs qui auront un impact positif sur l'investisseur grâce à la divulgation correcte des documents financiers (Pirotte & Aikaterini (Catharine) TITI, 2020) Les normes IPSAS augmenteront la crédibilité des organisations du secteur public, amélioreront les cotes de crédit des agences de notation et renforceront la confiance du public dans les rapports financiers.

Pour les entités publiques algériennes, le respect des normes IPSAS devrait renforcer la confiance des investisseurs et établir une crédibilité méritée sur le marché financier mondial. Par conséquent, l'adoption des normes IPSAS en Algérie pourra grandement améliorer la

confiance des investisseurs grâce à de meilleures méthodes d'établissement des rapports financiers. En garantissant des niveaux plus élevés de responsabilité et de comparabilité de l'information financière, l'application des normes IPSAS renforcera la crédibilité et, par conséquent, l'attrait pour les investisseurs étrangers (2012 ,حمادي)

### 2. La mise en œuvre des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) dans le secteur public algérien a le potentiel d'améliorer les niveaux de notation en appliquant des pratiques comptables communes.

Cette transition s'inscrira dans le cadre de l'évolution mondiale vers une comptabilité d'exercice qui améliorera la qualité et la crédibilité de l'information financière. Avec ce système de normes IPSAS, qui sera mis en œuvre par l'Algérie, le pays pourra montrer divers aspects de sa situation financière, ce qui, en retour, conduira à un niveau de confiance plus élevé parmi les investisseurs.

L'adoption des normes IPSAS dans les pratiques comptables augmentera non seulement la fiabilité des rapports financiers, mais facilitera également la comparabilité entre les pays et les différents secteurs. La mise en œuvre des normes IPSAS réduira les différences entre les états financiers et renforcera la confiance des parties prenantes dans les informations communiquées.

L'adoption de ces normes démontrera l'engagement du pays à améliorer la responsabilité des finances publiques, ce qui sera utile pour obtenir des notations de crédit et des fonds des marchés internationaux (Christiaens et al., 2015).

En conclusion, l'intégration des normes IPSAS dans le secteur public algérien pourra ouvrir la voie à une augmentation des notations de crédit grâce à l'amélioration de certains aspects de l'information financière. Ainsi, avec l'aide de la mise en œuvre appropriée des normes internationales reconnues pour la comptabilité, l'Algérie sera capable d'améliorer et de fortifier ses positions sur le marché financier international et, par conséquent, de se donner l'opportunité d'acquérir de nouvelles formes prometteuses de coopération financière sur les marchés financiers des différents pays (*Rapport financier du Directeur et rapport du Commissaire aux comptes. 1er janvier 2020-31 décembre 2020*, 2021)

## V. Les nouvelles sources de financement international possibles.

### 1. Il permet d'obtenir des financements internationaux en conformité avec les normes IPSAS.

Ce document établira que l'adoption des normes IPSAS apportera plusieurs avantages aux organisations du secteur public, aux gouvernements et aux autres parties intéressées. Tout d'abord, l'adoption des normes IPSAS accroîtra la responsabilité et la transparence dans les processus liés à l'utilisation des fonds publics. L'IPSASB s'efforcera d'accroître la responsabilité

externe du secteur public tout en développant un cadre harmonisé pour l'information financière (Benito et al., 2007).

En outre, la mise en œuvre des normes IPSAS améliorera la qualité et la fiabilité de l'information financière. L'adoption des IPSAS pourra améliorer la qualité et la crédibilité de l'information financière, fournissant ainsi une meilleure base pour la prise de décision des dirigeants politiques, des décideurs et des citoyens d'une nation.

En outre, l'utilisation des normes IPSAS renforcera la capacité à comparer les informations sur les états financiers des établissements qui seront assemblés dans les juridictions de différents pays. À son tour, l'adoption des IPSAS permettra de fournir aux gouvernements une image plus précise de la situation financière, de gérer correctement les actifs et les passifs et de prendre des décisions éclairées sur la répartition des ressources.

En tout état de cause, la promotion des IPSAS permettra d'améliorer la transparence, la responsabilité, la qualité de l'information financière et la comparabilité (Mohammed et al., 2022).

## 2. Ils facilitent des accords de partenariat avec des organisations internationales.

Pour améliorer les IPSAS dans le contexte algérien, il sera impératif d'adopter les collaborations des entités d'autres pays. De cette manière, le gouvernement pourra rendre l'entreprise et les rapports financiers plus attrayants pour divers partenaires potentiels provenant de différents pays et organisations internationales en alignant le système sur les normes internationales de reporting. La certification aux IPSAS permettra à l'Algérie de présenter ses informations financières dans un format adopté à l'échelle mondiale, créant ainsi confiance et fiabilité auprès des partenaires.

Grâce à cette conformité avec le cadre IPSAS, les entités du secteur public algérien pourront facilement se connecter avec des organismes internationaux qui exigeront des organisations qu'elles respectent des normes comptables reconnues au niveau international pour accéder au financement et établir des partenariats (Cheurfa, 2022) Cela ouvrira également d'autres opportunités, telles que l'acquisition de ressources, un partage efficace des connaissances, ou l'établissement de partenariats avec des organisations internationales pour l'Algérie.

Ainsi, lorsque le secteur public algérien prouvera sa conformité aux IPSAS et démontrera sa volonté de mettre en œuvre des rapports financiers adéquats, le pays sera en mesure d'attirer des investissements étrangers ainsi qu'ouvrir de nouvelles perspectives pour le soutien financier des institutions internationales. Tout d'abord, cela renforcera le statut du pays islamique dans le contexte financier au niveau international (Zaman, 2023).

Deuxièmement, la réalisation du financement et des investissements nécessaires dans le cadre de la coopération internationale contribuera au développement de l'économie mondiale. Ainsi,

l'adoption des IPSAS pour la promotion de partenariats avec des entités internationales en Algérie dans le cadre du secteur public ouvrira la voie à de nouvelles opportunités d'investissement et de développement.

Ainsi, les objectifs internationaux en Algérie pourront être atteints en liant les pratiques financières du pays aux normes et règles universellement acceptées du monde financier, ce qui, à son tour, aidera le pays à accroître sa crédibilité et sa transparence et, par conséquent, attirer davantage de partenaires potentiels venus de différents pays du monde (KHECHAIMIA, 2022)

### 3. Renforcement du rôle de l'Algérie dans le système financier mondial.

On soutenait que les Normes Comptables du Secteur Public International (IPSAS) pourraient améliorer la position financière mondiale de l'Algérie. La mise en œuvre des IPSAS sera un signe de conformité aux normes les plus élevées en matière de reporting financier et de responsabilité, ce qui sera important pour développer la confiance des investisseurs. Le changement augmentera l'efficacité des organisations publiques, la responsabilité et la transparence dans les affaires financières, et aidera à attirer des investisseurs d'autres pays, car ils percevront les entités publiques comme étant plus dignes de confiance (Kessi, 2019).

Ainsi, l'Algérie pourra bénéficier de notations de crédit plus favorables résultant de la mise en œuvre d'un ISA qui réduira les distorsions comptables, conduisant à des représentations plus précises de l'état financier du pays.

De plus, les conditions des IPSAS élargiront les opportunités de financement pour le pays en obtenant des financements qui seront disponibles uniquement pour les entreprises utilisant les normes mondiales. Ce portrait conduira à des partenariats avec d'autres organisations dans le monde et renforcera le rôle de l'Algérie dans le système financier mondial.

L'adoption des IPSAS rendra également les processus financiers moins compliqués, ce qui améliorera à son tour la prise de décision en permettant un meilleur accès à des informations financières de qualité.

Dans l'ensemble, cette initiative aura été envisagée pour améliorer la gestion des finances publiques en Algérie et placera le pays dans une meilleure position au sein de la communauté mondiale des nations (Feriel & Ahmed, 2017).

## VI. Avantages et inconvénients de l'efficacité des actifs ; risques et efficacité de leur adoption.

### 1. Proposer des solutions envisageables afin de faire face aux défis.

Les recommandations suivantes pourront être prises en compte, en se basant sur les meilleures pratiques dans d'autres pays, pour assurer une mise en place appropriée des IPSAS dans le secteur public algérien : Il sera important de souligner tout d'abord qu'il sera préférable d'avoir une équipe de réforme diversifiée afin d'améliorer leur flux de travail et leur capacité à prendre

des décisions. Le Ministère des Finances, les comptes gouvernementaux, les ministères sectoriels, les gouvernements locaux, les entreprises publiques, les compilateurs de statistiques, le Parlement, l'Institution suprême de contrôle, les organismes de normalisation comptable, etc. devraient former une équipe. Il faudra améliorer la mise en œuvre de programmes de formation et d'ateliers pour le personnel afin d'améliorer leurs compétences techniques et de développer leurs compétences (Baudu et al., 2023) .

## 2. Plus important encore, la stratégie doit être durable et continuer à s'améliorer.

Ainsi, un certain nombre de défis critiques doivent être relevés afin de soutenir et de développer le processus d'adoption des IPSAS dans le contexte algérien. Un défi majeur est la difficulté à trouver des employés qualifiés, en particulier ceux qui possèdent des qualifications professionnelles en comptabilité et en opérations financières, résultant du besoin de recrutement et de formation afin de soutenir la bonne adoption et la pratique des IPSAS. La mise à jour technologique est également essentielle dans les processus de changement vers les systèmes de comptabilité et de reporting d'exercice. De cette manière, grâce à des sessions de formation fréquentes, une capacité constante de développement des compétences des gestionnaires financiers et des comptables peut être mise en place pour être en adéquation avec les normes comptables révisées et émergentes dans leur quête de conformité aux IPSAS (Mphahlele et al., 2023) De plus, la coordination avec les autres régulateurs est essentielle pour un processus d'implémentation réussi des réformes et des pratiques de gouvernance d'entreprise améliorées dans les organisations publiques. Pour que le plan soit couronné de succès, il devra y avoir un plan d'action bien défini qui indique les délais et les objectifs à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre des réformes comptables basées sur les normes IPSAS, ainsi qu'une volonté politique de la part des exécutifs et des législatures. Il est donc nécessaire de communiquer sur le processus de réforme et son impact sur la performance financière afin de changer les parties prenantes et le public.

L'utilisation des Systèmes intégrés de gestion financière (SIGF) peut bien s'accorder avec la mise en œuvre des IPSAS, car elle améliore la consolidation des données provenant de plusieurs systèmes, ce qui améliore les procédures comptables (Ahmed, 2022). Les réformes de l'IFMIS en Algérie signifient qu'à travers l'utilisation de la technologie, la gestion financière du pays a le potentiel d'améliorer ses procédures, de présenter des rapports fiables avec précision et de s'aligner sur les normes internationales. Dans l'ensemble, les questions de ressources humaines, le soutien technologique, la formation et l'amélioration continue des ressources humaines, la synchronisation réglementaire, la volonté politique, la participation des parties prenantes et l'intégration de l'IFMIS aideraient le pays d'Algérie à établir solidement les IPSAS dans le secteur public et ainsi à renforcer la transparence financière et la responsabilité (Kessi, 2019).

# Conclusion :

*Plusieurs avantages découlent de l'adoption des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) pour le secteur public algérien. Un certain nombre d'études révèlent que des pays comme le Nigeria et la Jordanie ont adopté une meilleure qualité dans leurs rapports financiers, ainsi qu'une reconnaissance de la responsabilité après l'application de l'IPSAS. L'Algérie peut également s'attendre à des effets positifs similaires, tels qu'une amélioration de l'intégrité globale des transactions financières, un accès facilité aux parties prenantes et une gouvernance appropriée. L'adoption des IPSAS pourrait contribuer à des opérations financières appropriées qui réduiront les dépenses en ressources financières, augmentant ainsi la crédibilité budgétaire et permettant de prendre des décisions basées sur des données financières. De plus, cela entraînera une crédibilité accrue grâce à l'amélioration des rapports financiers en adoptant les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), ce qui conduira à une augmentation des investissements étrangers. La mise en œuvre des normes IPSAS ouvrirait de nouvelles sources de financement international ; la coopération avec les institutions internationales serait renforcée, et peut-être cela élèverait le statut de l'Algérie dans le système monétaire international, tout en permettant d'obtenir un financement conforme aux critères de mise en œuvre des normes IPSAS. Cependant, comme pour tout autre projet, il est inévitable que des défis surgissent durant son processus de mise en œuvre ; cela s'applique également aux problèmes qui pourraient menacer de compromettre l'implémentation des IPSAS dans son ensemble. Ce sont des enjeux critiques qui, s'ils sont bien abordés, aideront à faciliter une mise en œuvre adéquate et, par conséquent, la pérennité des normes. Ainsi, la mise en œuvre de cette pratique dans le secteur public algérien pourrait entraîner des changements positifs qui favorisent la croissance des ressources financières, la responsabilité et la transparence. L'étude de mars montre qu'une reconnaissance des expériences d'autres pays et l'utilisation des impacts positifs associés aux IPSAS peuvent établir une base beaucoup plus solide pour la comptabilité du secteur public qui respecte les normes internationales. Ainsi, il existe l'opinion que l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) dans un avenir proche sera l'avenir de la comptabilité du secteur public en Algérie. De la même manière que la Jordanie et le Nigeria anticipaient un changement/une évolution totalement nouvelle dans la performance globale et le reporting des questions financières, le gouvernement algérien a également de*

*grandes attentes à cet égard. En mettant en œuvre des normes comptables internationales en Algérie, les entités du secteur public souhaitent accroître la fiabilité de leurs états financiers, qui refléteront une image claire de la situation financière de l'entité concernée.*

*Les sessions de formation et les ateliers seront cruciaux pour la mise en œuvre efficace des IPSAS, aidant les comptables à comprendre la complexité des nouvelles normes. Le respect des principes IPSAS devrait améliorer la qualité des rapports financiers, les rendant plus précis et complets. Le passage à la comptabilité d'exercice promet de rationaliser les processus financiers et d'améliorer la prise de décision en fournissant de meilleures informations financières.*

*Cette transition devrait renforcer la confiance des investisseurs dans les organisations du secteur public algérien, ce qui entraînera une amélioration des notations de crédit et attirera des investissements étrangers grâce à une crédibilité accrue. Le respect des IPSAS ouvrira également de nouvelles opportunités de financement international, permettant à l'Algérie d'accéder à des sources de financement supplémentaires et de faciliter des partenariats avec des entités mondiales. En résumé, les perspectives de la comptabilité du secteur public en Algérie sont optimistes, car l'adoption des IPSAS ouvre la voie à une plus grande transparence financière, responsabilité et gouvernance. En s'attaquant aux défis et en mettant en œuvre des stratégies pour une conformité réussie avec les IPSAS, l'Algérie peut renforcer sa position sur la scène financière mondiale.*

## Références


1. Bezes, P., Descamps, F., Kott, S. & Tallineau, L. (2013). *L'invention de la gestion des finances publiques : Du contrôle de la dépense à la gestion des services publics, 1914-1967*. Comité pour l'histoire économique et financière de la France.
2. Abdelhakim, L. (2018). La qualité de l'information financière produite par le système comptable financier.
3. Ahmed, Y. (2022). L'audit des comptes et son impact sur la gouvernance des entreprises. Revue Etudes Economiques, 16(1).
4. Aiboud, K. (2024). Politiques monétaires non conventionnelles et la relance économique : Étude de la politique de l'assouplissement quantitatif en Algérie. Les cahiers du cread, 39(4). https://doi.org/10.4314/cread.v39i4.7
5. Baudu, A. et al. (2023). Repères sur la gestion et les finances publiques. Gestion & Finances Publiques, 3. https://doi.org/10.3166/gfp.2023.3.009
6. Ben Slama, F. & Jandoubi, M. (2024). IPSAS adoption, public governance and corruption perception in MENA and sub-Saharan Africa countries. Journal of Financial Reporting and Accounting. https://doi.org/10.1108/JFRA-12-2023-0773
7. Benito, B., Brusca, I. & Montesinos, V. (2007). L'harmonisation des systèmes gouvernementaux d'information financière. Revue Internationale des Sciences Administratives, 73(2). https://doi.org/10.3917/risa.732.0323
8. Brusca, I. & Martínez, J.C. (2016). L'adoption des IPSAS. Revue Internationale des Sciences Administratives, 82(4). https://doi.org/10.3917/risa.824.0761
9. Caba Pérez, C. & López Hernández, A.M. (2009). La transparence financière publique dans les pays membres du MERCOSUR. Revue Internationale des Sciences Administratives, 75(1). https://doi.org/10.3917/risa.751.0185
10. Calmel, M.-P. (2013). Les enjeux de la normalisation comptable du secteur public. Politiques et management public, 30(3). https://doi.org/10.3166/pmp.30.351-357
11. Cheurfa, N. (2022). La réforme de la comptabilité publique algérienne. Les cahiers du cread, 38(3). https://doi.org/10.4314/cread.v38i3.12
12. Christiaens, J. et al. (2015). Les conséquences des IPSAS sur la réforme des rapports financiers du gouvernement. Revue Internationale des Sciences Administratives, 81(1). https://doi.org/10.3917/risa.811.0171
13. Emmanuel, R.S. (2021). L'irresponsabilité de l'État haïtien dans la gestion des projets. Journal of International and Public Affairs, 12. https://doi.org/10.18192/potentia.v12i0.5946
14. Fatima, A. & Larbi, G. (2020). La réforme comptable de l'état en Algérie. Revue des Réformes Economiques et Intégration en Economie Mondiale, 14(1).
15. Feriel, D. & Ahmed, Z. (2017). Les facteurs budgétaires et financiers pour une diversification économique solide. Revue du Lareiid, 4.
16. Kalokola, A.M. (2018). La gouvernance démocratique des entités territoriales décentralisées. Journal of Social Science and Humanities Research, 3(3).
17. Kessi, Y. (2019). Identification des facteurs clés de succès d'un Partenariat Public-Privé. مجلة اقتصاديات شمال إفريقيا, 15(20). https://doi.org/10.33858/0470-000-020-029

18. Khechaimia, K. (2022). Implémentation des normes comptables internationales du secteur public en Algérie. Revue maghrebine management des organisations, 7(1).
19. Khouatra, D. (2014). Evolution et diversité des systèmes comptables : Le cas de systèmes comptables francophones. Mesure, évaluation, notation.
20. Lacroix, M. (2000). Investissements immatériels des firmes agroalimentaires. Économies et Sociétés, 34(1024). https://doi.org/10.3406/esag.2000.1728
21. Lin, L. & Lee, C.-Y. (2017). Quand les affaires rencontrent la politique. Perspectives chinoises, 2017(2).
22. Mezhouda, A. et al. (2023). Les mécanismes de répartition des risques dans les PPP en Algérie. Les cahiers du cread, 38(4). https://doi.org/10.4314/cread.v38i4.7
23. Mohammed, F., Ayachi, F. & Nabil, B. (2022). La normalisation de la comptabilité de l'État en Algérie. Revue Algérienne d'Economie et gestion, 16(1).
24. Mphahlele, R.S. et al. (2023). First-Year Student's E-Readiness to Use Learning Management System. *International Journal of E-Learning & Distance Education, 38*(1). https://doi.org/10.55667/ijede.2023.v38.i1.1266
25. Ponds, E., Severinson, C. & Yermo, J. (2012). La dette implicite des plans de pension du secteur public. Revue internationale de sécurité sociale, 65(2). https://doi.org/10.1111/j.1752-1718.2012.01429.x
26. Zaman, K.A.U. (2023). Financing the SDGs: How Bangladesh May Reshape Its Strategies. The European Journal of Development Research, 35(1). https://doi.org/10.1057/s41287-022-00556-8

27. مليانى, ع. ا., كاملي, م & ,.مرحوم, م. ع) .اكتوبر 2022 .(*تدويل المحاسبة العمومية في الجزائر نحو المعايير الدولية المحاسبية للقطاع العمومي* .إصدارات المركز الديمقراطي العربي للدراسات الإست راتيجية، السياسية والاقتصادية.

28. حمادي, ن .(31 03 ,2012) .أثر تبني المؤسسات الجزائرية للحوكمة على جودة المراجعة المالية دراسة ميدانية .*مجلة البحث والدراسات العلمية* .

29. Rapport financier du Directeur et rapport du Commissaire aux comptes 2020 (2021). Pan American Health organization. https://doi.org/10.37774/9789275223987
30. IFAC. (2023). Introduction to IPSAS. Récupéré le 1 juillet 2023 sur IFAC
31. IPSASB. (2022). Manuel des Normes Comptables Internationales du Secteur Public (Vol. 1-3).
32. Batonon, S. B. (2016). Les systèmes financiers publics des Etats de l'UEMOA à l'épreuve de la nouvelle gouvernance financière publique.
33. Belacel, B. (2018). Réforme de la comptabilité de l'Etat en Algérie.
34. Mustafa, B. (2018). *L'impact de la divulgation de reporting RSE sur la performance financière : Le cas des entreprises cotées du CAC 40, 2011-2014*.
35. Pirotte, A. & Titi, C. (2020). Rapport final de recherche sur l'impact des traités d'investissement sur les flux d'investissements directs étrangers.